



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

03/03/2021

Dossier complet le :

03/03/2021

N° d'enregistrement :

2021- 10823

1. Intitulé du projet

Création d'un chai de stockage d'alcools de bouche, augmentation de la capacité du chai de vieillissement existant, du chai de distillation et des capacités de stockage de vin sur la commune de VENERAND (17100).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL LA GRANDE BAUCHE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Sabrina CHUNLEAU

RCS / SIRET

8 5 3 8 0 3 2 8 6 0 0 0 1 4

Forme juridique

Société à Responsabilité Limitées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°1	Le projet consiste en la création d'un chai de stockage d'alcools identique au chai existant qui verra sa capacité de stockage augmenter. Ces chais auront tous deux une surface de 288 m ² et une Quantité Susceptible d'être Présente de 422,4 m ³ . La QSP du chai de distillation passera de 240 m ³ à 255 m ³ . La QSP totale sera de 1099,8 m ³ . Le site sera soumis au régime de l'autorisation au titre de la rubrique 4755.2.a de la nomenclature des ICPE et fera également l'objet d'un passage à enregistrement au titre de la rubrique 2251-B.1 pour une capacité de production de 30 100 hl/an.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet s'inscrit dans le cadre du passage :

- à autorisation environnementale au titre de la rubrique 4755.2. pour le stockage d'alcools de bouche,
- à enregistrement au titre de la rubrique 2251-B.1 pour la production de vins.

L'entreprise projette la création d'un chai de 288 m² pouvant contenir 422,4 m³ d'alcools de bouche mais aussi l'augmentation de la capacité de stockage du chai de vieillissement existant, d'une surface de 288 m², de 259 m³ à 422,4 m³. Le chai de distillation verra sa capacité de stockage augmenter, de 240 m³ à 255 m³. Soit une QSP totale de 1099,8 m³ d'alcool sur le site. Le nouveau chai sera identique au précédent et ils seront tous deux connectés à un bassin à vinasses de 365 m³ en plus d'une rétention interne de 100% de la QSP plus une rétention des eaux incendie.

La capacité de préparation de vins sur le site passera de 18 000 hl/an à 30 100 hl/an par l'ajout de cuveries extérieures, attenantes au local de stockage de vins existant et d'une cuve dans le chai de vinification.

4.2 Objectifs du projet

Compte tenu des besoins de stockage actuels pour du vieillissement, l'entreprise projette d'augmenter la capacité de stockage d'alcools du chai existant, du chai de distillation et de construire un nouveau chai de vieillissement. Pour le vin, les besoins de stockage induiront la mise en place de cuveries extérieures.

Le projet de l'entreprise se résume donc ainsi à :

- la création d'un chai de stockage d'alcools de 288 m² de surface intérieure pour une capacité de 422,4 m³. La construction du nouveau chai sera réalisée conformément au cahier des charges des chais d'alcools soumis à autorisation,
- l'augmentation du stockage dans le chai d'alcool existant d'une surface de 288 m². Le volume contenu dans le chai passera de 259 m³ à 422,4 m³. Le chai de distillation d'une surface de 135,63 m² verra sa capacité de stockage passer de 240 m³ à 255 m³.
- la mise en place de cuveries vins extérieures comprenant 16 cuves de 750 hl et une cuve dans le chai de vinification de 100 hl.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste d'une part en la création d'un chai de stockage de 288 m² et d'autre part en la mise en place de cuveries vins extérieures connectées au bassin à vinasses. Ce projet sera découpé en 6 phases.

Les travaux comporteront :

- la mise en place des cuves de vins extérieures,
- le raccordement des stockages de vins au bassin à vinasses.
- une phase de terrassement/excavation pour le chai,
- la construction du chai d'alcools encaissé de 2 m de profondeur,
- l'aménagement de l'intérieur des bâtiments,
- le raccordement du bâtiment de vinification avec le bassin à vinasses via des regards siphoniques,

l'entreprise prévoit une gestion responsable du chantier avec :

- le respect de la réglementation concernant le niveau sonore des engins, les rejets de poussières, de fumées et des odeurs, en utilisant des engins et des équipements conformes aux normes en vigueur,
- le nettoyage quotidien du chantier,
- le balisage et la circonscription des zones de circulation des engins,
- la gestion responsable des déchets et notamment leur collecte séparatiste pour une évacuation par des entreprises spécialisées,
- l'optimisation de la production de déblais dus aux opérations de décapage et de nivellement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le site disposera :

- de ressources en eau en adéquation avec les scénarios d'accidents,
- d'ouvrages de rétention convenablement dimensionnés,
- d'un séparateur d'hydrocarbures permettant de traiter les eaux de pluie issues des voiries,
- d'une noue de 250 m³ permettant l'infiltration des eaux pluviales.

Il n'y a pas de rejets d'effluents associés à l'activité de vieillissement d'alcools. Les émissions du site correspondent :

- aux eaux de pluie,
- aux vinasses du processus de distillation,
- aux eaux de lavage,
- aux émissions des camions,
- à la part des anges.

Le nouveau chai respectera strictement le cahier des charges fixant les prescriptions applicables aux nouveaux stockages d'alcools de bouche soumis à autorisation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet relève de l'autorisation environnementale au titre de la rubrique 4755 -2.a.

Le projet relève de l'enregistrement au titre de la rubrique 2251-B.1.

La masse d'alcool présente s'élèvera à 1 099,8 t.

La capacité de production de vin s'élèvera à 30 100 hl/an.

Le site ne sera pas classé SEVESO Seuil Bas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Il est prévu la construction d'un chai de 288 m ² de surface intérieure sur la parcelle 000 AE 272 de 15 917 m ² du site actuel. (extérieur : 300 m ² - 12,66 x 24,66 m)	Surfaces projet : Toiture : 300 m ² Voie calcaire : 234 m ² Surface cuveries extérieures : 315 m ²
hauteur mur extérieur 6,75 m (hauteur sous ferme 7,1 m et hauteur sous faitage 9,02 m).	
Les cuveries vins extérieures seront comptées au nombre de 16 et pour un volume unitaire de 750 hl. Une cuve de 100 hl sera disposée dans le chai de vinification.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "CHEZ JAQUENAUD"
17 100 VENERAND

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 32' 26 "O Lat. 45 ° 47' 13 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

L'intégralité du site se trouve sur la commune de VENERAND.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le site a uniquement fait l'objet d'une demande d'enregistrement.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter la présence : ZNIEFF type 1 : 540006855 "CHAUMES DU DOUHET" à 1,8 km au nord-ouest. ZNIEFF type 2 : 540007612 "VALLEE DE LA CHARENTE MOYENNE ET SEUGNE" à 4,1 km au sud-est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas dans le périmètre d'un monument historique classé ou inscrit. Le site classé le plus proche est le "FOUR DE POITIER DIT VAROQUEAUX" à 2,7 km au sud des installations.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est inclus dans la ZRE 1701. L'entreprise ne prévoit pas l'exploitation d'un forage.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de VENERAND est incluse dans le périmètre de protection rapproché - secteur général - du captage de SAINT-SAVINIEN-COULONGE.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA la plus proche est la "MOYENNE VALLEE DE LA CHARENTE ET SEUGNES ET CORAN", référencée FR5400472 et localisée à 4,1 km au sud-est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux du projet est excédentaire en matériaux. Les matériaux produits serviront à l'aménagement des voies ou seront évacués via des filières spécialisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant. Il n'est pas susceptible d'entraîner des perturbations de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est classé en zone A et engendre la consommation d'espaces agricoles uniquement dans le cadre de ses activités et dans le périmètre ICPE.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les installations existantes et le projet présentent des risques incendies, d'explosion et d'écoulements enflammés. Les mesures de maîtrise des risques sont prévues pour maintenir dans le site les effets en cas d'accident.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- le site présente une sensibilité très faible de débordement de nappe dans les sédiments. - le site est en zone d'aléa sismique modéré. - le site est en zone d'aléa fort du phénomène de retrait-gonflement des argiles. - le site est concerné par le risque de feux de forêt. Le bois le plus proche se situe en limite au sud et est des installations. Les distances d'éloignement avec les infrastructures seront respectées.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage d'alcool n'engendre pas de risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, toutefois, le trafic total du site équivaut à 1 ou 2 camions par jour avec un maximum de 5 à 6 camions si toutes les activités de vinification, transferts de vinasses et d'alcools étaient réalisées en même temps.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage d'alcool n'est pas génératrice de bruit. La source de bruit éventuelle sur le site est la présence d'un groupe froid. Des mesures de bruit seront réalisées aux échéances réglementaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air liés au projet sont limités à la part des anges et aux émissions des camions.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales issues des toitures des chais, des voiries, de l'aire de dépotage ainsi que de la distillerie passeront par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être infiltrées dans la noue.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents engendrés par le site sont les vinasses récupérées par processus de distillation des alcools ainsi que les eaux de lavage du matériel. Un bassin à vinasses de 365 m³ permet de récupérer ces effluents. Ils seront traités par REVICO.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Hormis les vinasses qui seront traitées par REVICO, le curage du séparateur d'hydrocarbures sera réalisé par une entreprise spécialisée (ORTEC SERVICE ENVIRONNEMENT).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant et ne porte pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique ou paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, l'implantation du nouveau chai fait déjà partie du zonage A et sur un site existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les impacts du projet sont relatifs aux risques technologiques et aux rejets d'eaux pluviales.

Le projet respectera le cahier des charges des chais nouveaux soumis à autorisation.

L'entreprise a prévu des rétentions internes pour les chais et la distillerie et la maîtrise des débordements en cas d'accident. Une réserve incendie de 850 m³ sera mise à disposition du SDIS.

Les nouvelles cuveries extérieures seront en rétention et connectées au bassin à vinasses.

Pour les rejets d'eaux pluviales, l'entreprise a prévu de les traiter avec un séparateur d'hydrocarbures avant de les infiltrer dans une noue.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, les installations seront hors périmètre de zones protégées et les seuls rejets seront les rejets d'eaux pluviales.

Un dispositif indépendant et autonome de gestion des eaux pluviales et la mise en rétention de tous les stockages et zones à risques sont prévus.

Le vieillissement d'alcool n'est pas une activité génératrice d'émissions particulières ni d'un trafic routier important.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
voir pièces jointes

9. Engagement et signature

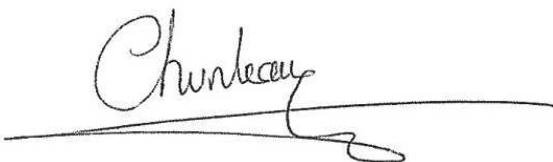
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à VENERAND

le, 04/03/2021

Signature





Source : Google maps

Figure 1 : Localisation des prises de vue



Source : E-XO (29/01/2021)

Figure 2 : Prise de vue n°1 – Entrée du site



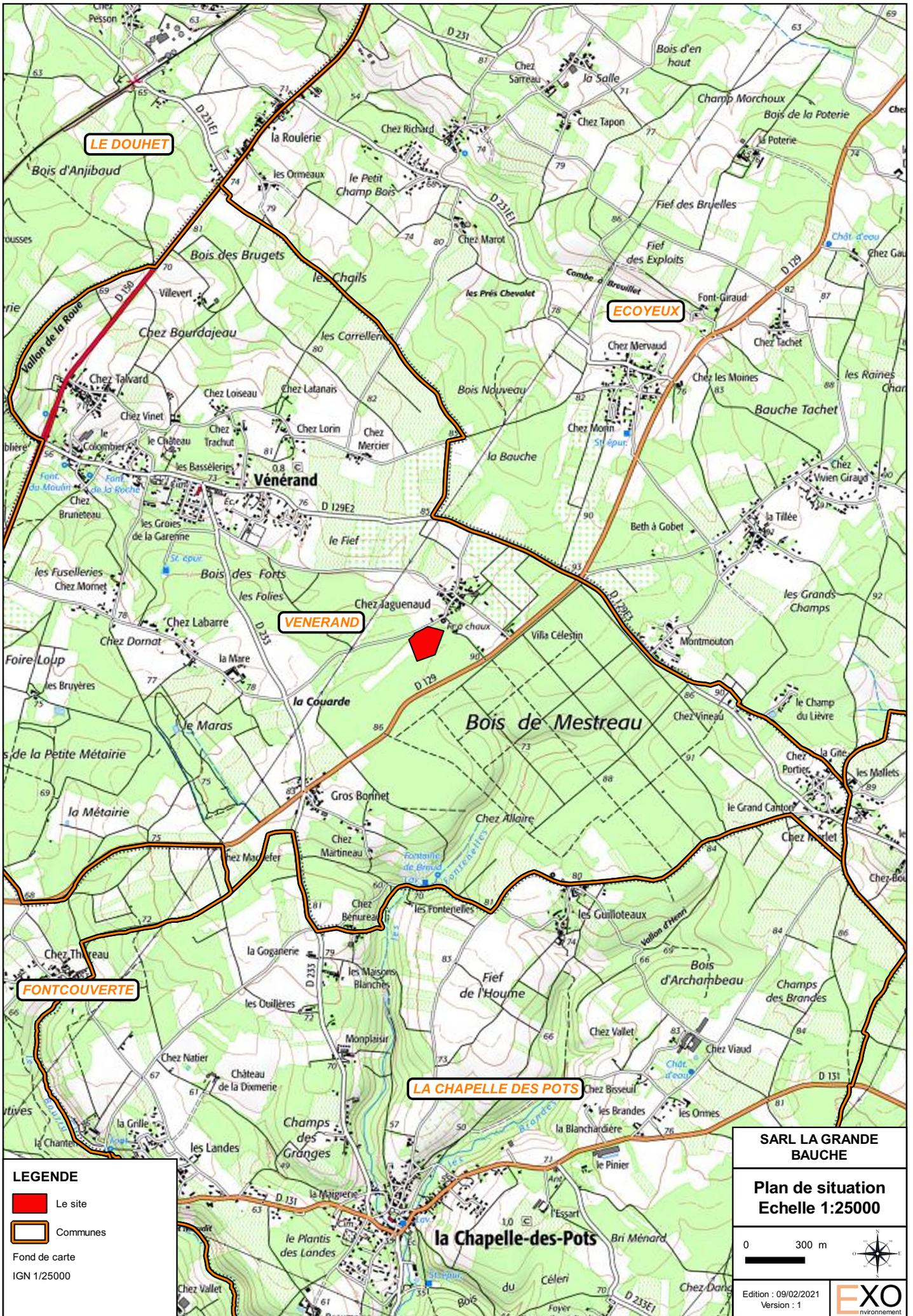
Source : E-XO (29/01/2021)

Figure 3 : Prise de vue n°2 – Vue rapprochée



Source : E-XO (29/01/2021)

Figure 4 : Prise de vue n°3 – Vue éloignée



LE DOUHET

ECOYEUX

VENERAND

FONTCOUVERTE

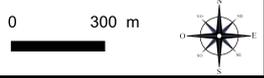
LA CHAPELLE DES POTS

LEGENDE

- Le site
- Communes
- Fond de carte
IGN 1/25000

SARL LA GRANDE BAUCHE

**Plan de situation
Echelle 1:25000**



Edition : 09/02/2021
Version : 1

